

canadiennes aux conférences à l'étranger utilisaient les services de la mission canadienne la plus proche pour envoyer et recevoir des télégrammes; en conséquence, les en-têtes de ces derniers renferment le titre du plus haut représentant de la mission (par exemple, ambassadeur en France). Les télégrammes envoyés par une délégation étaient identifiés par l'abréviation du nom de la délégation, de la conférence ou de l'organisme en question (par exemple, ATOM, ASDEL) suivie du numéro du message. Ces abréviations, qui se trouvent ordinairement dans la première ligne du texte du document, sont expliquées dans l'Appendice B.

On trouvera dans le coin supérieur droit de chaque document toutes les indications concernant l'endroit où il se trouve: symbole de provenance suivi du numéro du volume ou du dossier, ou les deux. Les symboles de provenance de documents personnels sont formés des initiales de la personne (par exemple, W.L.M.K., C.D.H.), tandis que ceux des dossiers ministériels comportent des initiales représentant la désignation anglaise du ministère (par exemple, DEA, DND). On trouvera dans la liste «Provenance des documents» une explication de tous les symboles. Les pièces jointes sont tirées de la même source que le document principal, sauf indication contraire.

Je désire remercier tout particulièrement un certain nombre de personnes pour l'aide qu'elles ont apportée à divers aspects du travail. En premier lieu, M. Arthur Blanchette, directeur de la Direction historique, qui a mis à ma disposition un certain nombre de moyens pour surmonter des difficultés de production. Ensuite, M. Douglas Waldie, mon adjoint à la recherche, dont la compréhension du travail a beaucoup facilité le choix initial des documents. M. Michel Rossignol, second adjoint à la recherche, s'est occupé de la majeure partie de la préparation des documents en vue de la publication. Ses aptitudes linguistiques et son attention méticuleuse pour le détail ont été des éléments précieux. De plus, je remercie les employés du ministère de la Défense nationale, du Bureau du Conseil privé et des Archives publiques qui m'ont aidé à trouver dans les index les dossiers nécessaires, ainsi que les personnes qui ont bien voulu me laisser consulter les quatorze collections de documents privés sous leur garde et qui ont consenti à la publication des documents choisis. En dernier lieu, je suis reconnaissant à mes prédécesseurs dans cette série du travail original qu'ils ont accompli et des consultations qu'ils ont bien voulu m'accorder. Tout en reconnaissant leur aide, je demeure toutefois entièrement responsable de la sélection et de la présentation de chacun des documents reproduits dans cet ouvrage.

DONALD M. PAGE